

## **APPEL AUX CANDIDATURES POUR LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SEIN DU CONSEIL D'ORIENTATION DU PROGRAMME ONU-REDD**

### **Le Programme ONU-REDD recherche quatre représentants d'OSC pour son Conseil d'orientation**

Le Programme collaboratif des Nations Unies sur la Réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) recherche à identifier quatre représentants d'Organisations de la société civile (OSC) pour son Conseil d'orientation. Trois positions sont à pourvoir pour une OSC de chacune des trois régions (l'Afrique, l'Asie et le Pacifique et l'Amérique Latine et les Caraïbes) et une position est à pourvoir pour une OSC d'un pays développé.

Le groupe Droits et ressources, le Secrétariat de l'Initiative Droits et ressources, mène le processus d'auto sélection à l'invitation du Programme ONU-REDD après consultations avec d'autres organisations impliquées dans le Programme ONU-REDD.

Ce message annonce le début de la période d'appel aux candidatures, qui durera quatre semaines et se terminera le 11 septembre. Elle sera suivie d'une période de vote du 14 au 28 septembre 2008. L'élection sera terminée à temps pour que les nouveaux représentants des OSC se rendent à Washington DC pour la troisième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, les 30 et 31 octobre 2009.

Au travers d'un processus distinct de la sélection des représentants des OSC, le Programme ONU-REDD a déjà identifié quatre représentants des Peuples autochtones auprès du Conseil d'orientation : la présidente de l'Instance permanente sur les questions autochtones est le membre à part entière, soutenue en cela par trois observateurs de chacune des trois régions.

*Le formulaire de candidature se trouve [ici](#). Les auto nominations sont acceptées.*

### **Rôle des représentants des OSC**

*Tel que défini dans le Règlement intérieur et les Directrices opérationnelles du Programme ONU-REDD:*

- Trois représentants proviennent respectivement de chacune des trois régions du Programme ONU-REDD: l'Afrique; l'Asie et le Pacifique; l'Amérique latine et les Caraïbes.
- Un représentant fait partie d'une organisation d'un pays développé.
- Un représentant de la société civile est sélectionné à titre de membre à part entière du Conseil d'orientation et trois le sont à titre d'observateurs.
- Les représentants de la société civile choisissent entre eux la personne qui commencera à titre de membre à part entière.
- Le membre à part entière est coopté par roulement entre les quatre sièges attribués aux représentants, en sorte que chaque observateur devient par la suite membre à part entière. Les représentants de la société civile choisissent la période de roulement (au moins une fois par an) et l'ordre dans lequel il s'effectue.
- Le Conseil d'orientation prend ses décisions par consensus. Le représentant des OSC à titre de membre à part entière prendra part aux discussions et décisions par consensus.
- Le Programme ONU-REDD finance la participation des trois représentants régionaux de la société civile aux réunions du Conseil d'orientation, y compris les billets d'avion aller-retour, les frais de visa, les transferts d'aéroport, le logement et les repas. Le représentant du pays développé assume ses frais de participation.
- Le représentant servira au sein du Conseil d'orientation pour une durée de 1 an (renouvelable une fois) à compter de la date de la première réunion du Conseil d'orientation auquel il a participé.

## **Critères pour les candidatures**

*Les candidatures devront provenir d'organisations qui répondent aux critères suivants:*

- Connaissance des questions pertinentes au changement climatique et des forêts
- Familiarité avec les processus REDD
- Capacité démontrée et volonté de représenter les points de vue d'une gamme d'organisations de la société civile dans les régions en question
- Capacité démontrée à distribuer l'information recueillie lors des réunions du Programme ONU-REDD auprès de leurs membres, organisations et réseaux
- Connaissances suffisantes pour comprendre et parler l'une des trois langues de travail du Programme ONU-REDD : anglais, espagnol et français. (Les réunions du conseil d'orientation sont tenues en anglais, avec traduction simultanée pour les francophones et hispanophones).
- Enregistrées comme organisation à but non lucratif dans leur pays d'activité
- Les auto-candidatures sont acceptées.

## **Attentes des représentants des OSC**

*Il sera attendu des représentants de la société civile au sein du Conseil d'orientation qu'ils (elles) s'engagent à assumer les responsabilités suivantes :*

- Qu'ils (elles) assistent et participent aux réunions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, qui seront tenues au moins deux fois par an, à commencer par la prochaine réunion qui aura lieu à la fin octobre 2009
- Qu'ils (elles) contribuent à l'ordre du jour de la réunion et partagent l'information sur les réunions du Programme ONU-REDD et sur ses processus avec leurs réseaux, organisations et membres
- Qu'entre les réunions, ils (elles) recueillent les questions et problèmes à soulever lors des réunions au nom de la société civile et des membres qu'ils (elles) représentent
- Qu'ils (elles) travaillent avec les autres représentants des OSC pour donner des conseils au membre à part entière, établir des interventions stratégiques, recommander des éléments pour l'ordre du jour des réunions du Conseil d'orientation et travailler avec les représentants des Peuples Autochtones et les observateurs afin d'établir leurs stratégies sur les questions qu'ils peuvent avoir en commun.

## **Règlement pour le vote des représentants des OSC**

- Les votes seront soumis par bulletin par email à l'adresse suivante [csoselection@un-redd.org](mailto:csoselection@un-redd.org)
- Les OSC peuvent voter pour chacune des quatre positions à pourvoir (c.à.d. indiquer leurs candidats préférés pour représenter chacune des trois régions et le monde développé).
- Une organisation qui a des bureaux dans plusieurs pays est considérée comme une seule entité, et ne peut soumettre qu'un seul vote par position.
- Le Programme ONU-REDD réserve le droit de disqualifier des votes ou candidatures frauduleux ou inéligibles.

## **Dates importantes**

- ♦ 17 août – Appel aux candidatures
- ♦ 11 septembre – Dernier jour pour soumettre une candidature
- ♦ 14 septembre – Toutes les candidatures valides sont postées en ligne à [www.un-redd.org](http://www.un-redd.org). La période de vote commence

- ♦ 28 septembre - dernier jour pour voter, les bulletins sont acceptés jusqu'à 17h EST
- ♦ 1er octobre – Le résultat des élections est annoncé, les représentants sont contactés et la logistique pour leur participation à la réunion du Conseil d'orientation est amorcée.
- ♦ 30-31 octobre –Troisième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD à Washington DC.

### **Contexte du Programme ONU-REDD et du Conseil d'orientation**

Le Programme ONU-REDD a été lancé en septembre 2008 comme une initiative collaboratrice entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies sur le Développement (PNUD), et le Programme des Nations Unies sur l'Environnement (PNUE). Son objectif principal est de contribuer au développement des capacités pour mettre la REDD en œuvre et de soutenir le dialogue international en ce qui concerne l'inclusion d'un mécanisme REDD au sein d'un régime post 2012.

Le Programme ONU-REDD reconnaît que le succès des initiatives REDD dépend de l'engagement et de la volonté de mener le processus de tous ceux qui sont parties prenantes des terres forestières ; et que ceux-ci comprennent les Peuples autochtones et autres communautés dépendant de la forêt, ainsi que les organisations locales, nationales, régionales et internationales qui forment la société civile. Il est donc prioritaire de garantir que les représentants de la société civile soient soutenus pour s'engager dans les initiatives REDD, de manière à fournir une expertise essentielle et assurer transparence et responsabilité dans toutes les activités programmatiques.

Le Conseil d'orientation a été établi pour assurer le succès du Programme en apportant un leadership et une direction stratégique et en décidant des attributions financières.

La coprésidence du Conseil d'orientation est assurée par l'une des trois organisations des Nations Unies et par un représentant national au nom de l'une des trois régions, en rotation annuelle. Les membres du Conseil d'orientation sont comme suit :

#### Membres

- Pays du Programme ONU-REDD (chacune des trois régions (l'Afrique; l'Asie et le Pacifique; l'Amérique latine et les Caraïbes) aura un membre à part entière et deux membres alternatifs)
- Les bailleurs de fonds du Programme ONU-REDD
- Un représentant des Peuples autochtones (Présidence de l'instance Permanente des Nations Unies sur les Questions Autochtones)
- Un représentant de la société civile
- FAO
- PNUD
- PNUE

#### Observateurs

- Le Secrétariat de la CCNUCC
- Le Fonds de partenariat pour le carbone forestier représenté par la Banque Mondiale
- Le Secrétariat du FEM
- Les représentants des Peuples Autochtones, un pour chacune des trois régions
- Trois des quatre représentants de la société civile, un pour chacune des trois régions et/ou un d'un pays développé, qui n'est pas actuellement membre à part entière

### **Pour plus d'information**

- [Programme ONU-REDD](#)
- [Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil d'orientation, 14-15 juin 2009](#)
- [Règlement Intérieur et Directives Opérationnelles du programme ONU-REDD](#)